

Le Parc jurassien de la Combe-Grède

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]**

Band (Jahr): - **(1939)**

Heft 9-11

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-774668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Parc jurassien de la Combe-Grède



Vue générale du Parc jurassien de la Combe-Grède — Gesamtansicht des Juraparks der Combe-Grède

En 1932, un arrêté du Conseil-exécutif du canton de Berne créait, sur le flanc nord de la chaîne du Chasseral, une réserve de fleurs et de chasse dénommée, fort justement, Parc jurassien de la Combe-Grède. Ce Parc, d'une superficie de 700 hectares, comprend toute la gorge de la Combe-Grède, ainsi que les forêts et pâturages circonvoisins, jusqu'à la crête rocheuse du haut sommet jurassien. Il a été immédiatement pris sous l'égide de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Son périmètre est signalé par des poteaux affiches: Réserve de fleurs, ban de chasse. La cueillette des fleurs est donc formellement interdite à l'intérieur de ces limites, la chasse est strictement prohibée par ordonnance du gouvernement bernois.

Une collection de photos a été constituée. Elle comprend, outre les vues d'endroits pittoresques, la flore et même une partie de la faune. Ces photos ont été exposées à Lucerne, à Bâle, à l'Exposition nationale de Zurich.

Une étude attentive du monde végétal et animal se poursuit par des observateurs bénévoles qui parcourent la réserve en toutes saisons. Des mangeoires et des nichoirs sont installés et ravitaillés en hiver.

La surveillance du Parc est assurée par les membres de la Société, porteurs de cartes de légitimation officielles. La population du Jura a immédiatement compris le but poursuivi ainsi que la valeur scientifique et touristique de cette entreprise. Il est, en effet, très rare que les surveillants aient à intervenir.

Les habitats les plus divers sont concentrés sur ce modeste territoire, flore de plaine, flore de forêts et de sous-bois, flore des rochers, des pâturages de montagne, des tourbières, enfin flore alpestre. Des plantes rares s'y rencontrent: *Heracleum montanum*, var. *Juranum*,

Thalictrum, *Anemone alpina* et *narcissiflora*, *Tozzia alpina*, *Listera cordata*, *Impatiens noli tangere*, *Menyanthes*, *Bortyichium*, etc.

La faune est intéressante: chevreuils, coqs de bruyère (grand tétras), gélinottes, casse-noix. On a dénombré plus de 150 espèces de papillons diurnes et nocturnes, dont les *Machaon* et *Apollon* en voie de disparition.

Le Parc repose entièrement sur terrain jurassien et la gorge est creusée dans le portlandien, le kimméridgien, le séquanien, l'argovien. Une faille dite « faille de la Combe-Grède » traverse obliquement tout le Parc.

La flore et la faune se conservent dans leur intégrité, grâce aux mesures prises. Le touriste admire, les écoles respectent.

Les fonds accumulés depuis la création de la réserve par les cotisations et les subventions ont permis la publication d'une brochure descriptive. Celle-ci, richement illustrée et renfermant une carte géologique en couleurs, est largement distribuée dans la jeunesse romande. Une publication de même ordre sera éditée prochainement en langue allemande.

« Et maintenant, ami de la somptueuse nature de nos montagnes, qui porteras tes pas sur la côte du Chasseral, regarde attentivement autour de toi. Admire les beautés de la création. Mais ne détruis pas! Ces plantes, ces fleurs, cette riche végétation sont là, non pour satisfaire une envie personnelle, mais pour créer une joie collective. Ta liberté s'arrête où commence celle de ton prochain. Ami de la Combe-Grède, parcours le merveilleux jardin que la nature a créé pour toi. Sois heureux d'en saisir tout le parfum. Ne le profane pas. Le bonheur est dans le contact intime avec la nature. A ce contact, toute douleur s'apaise, l'esprit s'élève et le goût s'épure. »